

Meilleures pratiques pour le perfectionnement de l'équipe de rédaction

Colombie-Britannique — Cours sur la législation et le processus législatif

Rod Fehr, conseiller législatif
Ministère du Procureur général

Institut canadien d'administration de la justice
Le 11 septembre 2008

Formation du conseiller législatif

- Cours de rédaction législative [ministère de la Justice (Canada)]
- Étude des projets
- Poste temporaire de conseiller législatif

CIAJ 2008

2

(TRADUCTION)

Comme toute compétence et tout métier, la rédaction législative ne peut pas s'apprendre que dans un livre. Le livre peut servir de guide et donner des instructions, mais le légiste a besoin de beaucoup plus que cela – il lui faut de l'expérience et des connaissances en matière législative, de la maturité de jugement, un intérêt pour le langage et un sens de la langue, de la pratique, du sens critique (envers lui-même ou elle-même, ou autrement). ... On entend souvent dire que le légiste a une compétence innée et non acquise et, de ce fait, il peut se retrouver seul devant des difficultés, avec une aide limitée, voire aucune; il est censé nager, voire même assez souvent, couler.

G. C. Thornton
Legislative Drafting
Préface à la 1^{re} édition (1970)

CIAJ 2008

3

Cours sur la législation et le processus législatif

- Le cours porte sur les points suivants :
 - le processus à suivre pour qu'une proposition de mesure législative devienne loi
 - le processus à suivre pour qu'un règlement soit élaboré et pris
 - la manière de comprendre la législation
 - les meilleures pratiques pour les instructions de rédaction et le processus de rédaction
- Il est fondé sur *A Guide to Legislation and Legislative Process in British Columbia* —
 - www.llbc.leg.bc.ca/public/PubDocs/bcdocs/408512/index.htm
 - www.publications.gov.bc.ca/pubdetail.aspx?nato=7665005851

CIAJ 2008

4

Cours sur la législation et le processus législatif

- 2005 à 2007 – 19 présentations du cours à un total de 463 personnes
- Automne 2008 – 4 à 6 présentations du cours
- Participants —
 - analystes de politiques
 - personnel du domaine du programme
 - personnel du ministère
 - étudiants stagiaires

CIAJ 2008

5

Contenu du cours

- 1^{re} séance — Processus législatif
 - Présentation du bureau des conseillers législatifs et du rôle du procureur général
 - Processus d'élaboration et d'approbation des politiques
 - La filière législative ou comment le projet de loi évolue-t-il dans l'assemblée législative – du dépôt à l'adoption

CIAJ 2008

6

Contenu du cours

- 2^e séance — Interprétation législative (comment interpréter une loi)
 - les grands principes de la common law en interprétation législative
 - aperçu de la loi d'interprétation
- 3^e séance — La rédaction des lois
 - instructions de rédaction
 - processus de rédaction (y compris les meilleures pratiques)
 - consultations et confidentialité

CIAJ 2008

7

Contenu du cours

- 4^e séance – Législation déléguée, révision et corrections
 - législation déléguée
 - rôle du conseiller législatif
 - processus visé par la *Regulations Act*
 - révision des lois et règlements
 - compétence en matière de correction des lois
 - *Statute Revision Act*, R.S.B.C. 1996, ch. 440, art. 12

CIAJ 2008

8

Présentation du cours

- PowerPoint
- Vidéos pour illustrer les procédures devant l'assemblée législative
- Période de questions et discussion
- Conférenciers invités
 - Analystes du Cabinet (1^{re} séance)
 - Avocat (3^e séance)

CIAJ 2008

9

Présentation du cours

- Classeur du cours
 - Fichiers en PowerPoint
 - *A Guide to Legislation and Legislative Process in British Columbia* et autres ressources publiées
 - Législation
- Utilisation de nos propres moyens
- Frais de 75 \$ (y compris le dîner)

CIAJ 2008

10

Évaluations du cours

- Taux de satisfaction très élevé du point de vue de l'organisation et du contenu du cours
- Pratiquement l'unanimité dans les recommandations du cours à d'autres personnes
- Faible pourcentage souhaitant que le cours soit plus long
- Plus d'interprétation législative
- Plus de vidéos, plus d'exemples

CIAJ 2008

11

Expérience des participants

| | <u>2005</u> | <u>2007</u> |
|---|-------------|-------------|
| <u>au gouvernement</u> | | |
| moins de 4 ans | 21 % | 50 % |
| plus de 12 ans | 48 % | 25 % |
| <u>en tant qu'analystes de politiques ou de législation</u> | | |
| moins de 4 ans | 61 % | 75 % |
| plus de 12 ans | 11 % | 6 % |

CIAJ 2008

12

Perspectives d'avenir

- Après le cours cet automne, nous en réviserons le contenu et la présentation.
- Parmi les options qui seront envisagées :
 - déplacer le cours pour aller dans un cadre plus grand
 - découper le cours en séances de ½ journée
 - élaborer un cours avancé sur la remise des instructions au légiste